

Procès-verbal du conseil d'administration Centre de services scolaire des Navigateurs

6^e séance, 28^e année

Province de Québec
Centre de services scolaire des Navigateurs
Lévis

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'administration du Centre de services scolaire des Navigateurs, tenue le 31 mars 2026 à 18 h, à distance, rencontre Teams.

Membres du conseil d'administration présents :

Madame Ève Lapointe, présidente du CA et parent d'un élève
Monsieur Daniel Vermette, vice-président du CA et parent d'un élève
Monsieur Ian Pellerin-Poliquin, parent d'un élève
Monsieur Maxim Vacher, parent d'un élève

Madame Alyssa Chabot, membre de la communauté
Monsieur Stefan Hajdic, membre de la communauté
Monsieur Luc Lévesque, membre de la communauté
Madame Josianne Turcotte, membre de la communauté

Madame Lise Bergeron, membre issue du personnel de soutien
Madame Brigitte DesRosiers, membre issue du personnel, direction d'établissement
Madame Geneviève Moreau, membre issue du personnel professionnel
Madame Caroline Pelletier, membre issue du personnel d'encadrement
Monsieur Louis-Xavier Roy-Gosselin, membre issue du personnel enseignant

Monsieur Hubert Brulotte, membre observateur

Membres du conseil d'administration absents :

Monsieur Louis-Sébastien Caron, parent d'un élève
Monsieur Carl Lavoie, membre de la communauté

Membres du personnel administratif présents :

Madame Suzie Lucas, directrice générale
Monsieur Éric Pouliot, directeur général adjoint
Madame Rachel Dion, directrice du Secrétariat général, des Services corporatifs et des communications
Madame Amina Saï, directrice des Services des ressources matérielles

1.0 PRÉLIMINAIRES

1.1 Mot de bienvenue

Madame Ève Lapointe, présidente, adresse un mot de bienvenue aux membres du conseil d'administration.

1.2 Ouverture de la séance extraordinaire

Madame Ève Lapointe, présidente, propose l'ouverture de la séance extraordinaire du conseil d'administration du 31 mars 2026 à 18 h.

Procès-verbal du conseil d'administration Centre de services scolaire des Navigateurs

1.3 Vérification de la légalité de la séance

1.3.1 Avis de convocation

Les membres du conseil d'administration ont reçu l'avis de convocation dans les délais prescrits par la *Loi sur l'instruction publique*.

1.3.2 Quorum

La secrétaire générale, Mme Rachel Dion, confirme qu'il y a quorum.

CA-25-26-058

1.4 Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR M. Ian Pellerin-Poliquin et résolu :

D'ADOPTER l'ordre du jour suivant :

1.0 Préliminaires

- 1.1 Mot de bienvenue
- 1.2 Ouverture de la séance extraordinaire
- 1.3 Vérification de la légalité de la séance
 - 1.3.1 Avis de convocation
 - 1.3.2 Quorum
- 1.4 Adoption de l'ordre du jour
- 1.5 Interventions du public et période de questions

2.0 Décisions

- 2.1 École Dorimène-Desjardins – Construction d'une école primaire – Adjudication de contrat

3.0 Levée de la séance

ADOPTÉE à l'unanimité

1.5 Interventions du public et période de questions

Aucune intervention.

2.0 DÉCISIONS

CA-25-26-059
SRM

2.1 École Dorimène-Desjardins – Construction d'une école primaire – Adjudication de contrat

ATTENDU l'appel d'offres public #260210-46 par lequel le Centre de services scolaire des Navigateurs requérait des soumissions pour la construction d'une nouvelle école primaire dans la ville de Lévis ;

ATTENDU les résultats dudit appel d'offres à la suite de l'ouverture des soumissions effectuée le 19 mars 2026 ;

ATTENDU l'analyse des soumissions réalisée par la firme ABCP architecture et la recommandation qui en découle, tel qu'il appert au document joint ;

ATTENDU que la soumission la plus basse jugée conforme n'excède par l'enveloppe budgétaire allouée par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur .

IL EST PROPOSÉ PAR M. Louis-Xavier Roy-Gosselin et résolu :

**Procès-verbal du conseil d'administration
Centre de services scolaire des Navigateurs**

QUE le Centre de services scolaire des Navigateurs adjuge à l'entreprise *Construction Pierre Blouin inc.*, le contrat pour la construction d'une nouvelle école primaire dans la ville de Lévis au montant de 17 607 805 \$, taxes non incluses, celle-ci ayant présenté la soumission la plus basse jugée conforme ;

QUE la directrice générale, madame Suzie Lucas soit autorisée à signer tout document résultant de la présente résolution.

ADOPTÉE à l'unanimité

CA-25-26-060

3.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

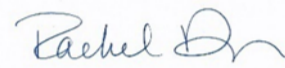
IL EST PROPOSÉ PAR Mme Ève Lapointe et résolu :

D'ADOPTER la levée de la séance à 18 h 30.

ADOPTÉE à l'unanimité



Ève Lapointe
Présidente



Rachel Dion
Directrice du Secrétariat général, des
Services corporatifs et des
communications